

<https://saint-andre.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article589>



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Eure
Circonscription Saint-André-de-l'Eure

Reconduction

- FORMULAIRES - P. Projet d'Accueil Individualisé (PAI) -

**Le projet d'accueil
individualisé (PAI)**



Date de mise en ligne : vendredi 2 juin 2023

Copyright © Circonscription de Saint André de l'Eure - Tous droits réservés

Ce formulaire permet en effet aux familles de préciser si elles souhaitent ou non reconduire le PAI de leur enfant. Le cas échéant, un rappel est fait quant à la nécessité de joindre une ordonnance de traitement de moins de 3 mois ainsi que les médicaments de l'élève, dont la date de péremption a été vérifiée.

Voir en ligne : [Demande de reconduction des PAI \(accès au portail métier\)](#)

<https://saint-andre.circonscription.ac-normandie.fr/sites/saint-andre.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

<https://saint-andre.circonscription.ac-normandie.fr/sites/saint-andre.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>